

Anthropologie politique de la santé

Didier Fassin



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/15275>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2002

Pagination : 432-435

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

Didier Fassin, « Anthropologie politique de la santé », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2002, mis en ligne le 01 février 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/15275>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

Anthropologie politique de la santé

Didier Fassin

Didier Fassin, *directeur d'études*

Les politiques de la souffrance

- 1 POUR la seconde année, le thème du séminaire a été les politiques de la souffrance. Au-delà des approches les plus habituelles, médicale et psychologique, d'une part, métaphysique et éthique, d'autre part, la question de la souffrance peut être traitée comme un enjeu politique, c'est-à-dire à la fois en tant qu'elle est présente dans l'espace public et en tant qu'elle donne lieu à une action collective. Après en avoir abordé la dimension généalogique et en avoir discuté la littérature sociologique et anthropologique, on a repris les politiques de la souffrance à partir de deux études de cas qui ont permis de développer une première conceptualisation : les lieux d'écoute, qui ont été mis en place à partir du milieu des années quatre-vingt-dix dans le cadre de circulaires ministérielles et qui visent à répondre à ce qui est identifié comme une souffrance croissante des jeunes des quartiers défavorisés, mais aussi de ceux, éducateurs, enseignants, travailleurs sociaux, qui les prennent en charge ; les scènes de l'intervention humanitaire, et plus particulièrement le rôle des organisations non gouvernementales occidentales dans l'intervention militaire en ex-Yougoslavie.
- 2 Ces deux exemples, malgré leurs évidentes différences, ont servi de trame pour mettre en lumière un double phénomène de production et de construction de la souffrance. Les deux dimensions sont essentielles à prendre en compte simultanément, car l'approche strictement réaliste méconnaîtrait le jeu des acteurs pour imposer des représentations et des actions contre d'autres, et l'approche purement constructiviste réduirait l'analyse à une description cynique de manipulations des sensibilités. En fait, il s'agit bien d'appréhender, d'une part, la production de la souffrance comme un phénomène objectif et subjectif, dont le nécessaire travail de hiérarchisation conduit à élaborer une économie de la souffrance et, d'autre part, la construction de la souffrance comme une quadruple opération clinique, épidémiologique, juridique et morale, faisant

l'objet de contestations qui mettent en cause une économie des valeurs. Autrement dit, loin d'aller de soi, la souffrance, quelle qu'en soit la dimension affective et personnelle, n'en constitue pas moins un enjeu dans les sociétés contemporaines, aussi bien dans la gestion de situations ordinaires de déviance ou d'inégalité que dans la gestion de situations exceptionnelles de guerre ou de catastrophes. Cette discussion a été reprise à travers deux séries empiriques.

- 3 La première série d'études de cas concerne le contexte européen, et plus particulièrement deux situations : celle des aides d'urgence pour les personnes en situation de grande précarité et celle des régularisations d'étrangers pour raison médicale. Dans les deux exemples, on s'est attaché à montrer que l'on avait affaire à un choix pathétique, à savoir une décision pour l'attribution d'un bien rare (somme d'argent, titre de séjour) avec la particularité de bénéficier d'une forme d'exposition de soi (document rédigé dans un cas, présentation orale dans le second) qui est censée susciter la compassion de la personne chargée d'allouer le bien. On s'est alors intéressé aux deux versants de cette scène. Premièrement, les demandeurs d'aides ou de papiers, pour essayer de comprendre les stratégies - ou les tactiques - qu'ils mettaient en œuvre pour maximiser leurs chances : une attention particulière a été portée sur les modalités rhétoriques de ces discours. Deuxièmement, les décideurs, ici administrateurs, là médecins, qui sont chargés de la distribution des biens : il s'agit là d'examiner à la fois les principes de la justice locale, tels qu'énoncés par les acteurs, et les pratiques effectives de jugement, telles qu'observées dans les arbitrages effectués. Ces deux études ont été complétées par deux exposés. Le premier, d'un chercheur britannique invité, Charles Watters, professeur à l'Université de Kent, responsable d'un programme européen de recherche sur les réfugiés : il a montré, tout d'abord, comment la question des étrangers et des minorités avait évolué au cours des trois dernières décennies en Grande-Bretagne, à la fois dans l'espace public et dans le champ scientifique, et ensuite, comment l'arrivée de plus en plus importante de demandeurs d'asile avait conduit le gouvernement à des mesures de plus en plus contraignantes et les solliciteurs à des tactiques de plus en plus subtiles pour essayer de s'adapter. Le second, d'une politiste, Johanna Siméant, professeur à l'Université de La Rochelle, qui a présenté ses travaux sur les grèves de la faim des sans-papiers en France : la manière dont le corps était à la fois mis en scène et en jeu a ainsi pu être analysée au regard d'une analyse des répertoires d'action dans le cadre de mouvements collectifs.
- 4 La seconde série d'études de cas concerne le contexte international, et plus spécifiquement les scènes de l'intervention humanitaire. On s'est d'abord attaché à rappeler les conditions historiques de la mise en œuvre, à partir du XIX^e siècle, d'une politique d'intervention au nom de la raison humanitaire, dans les situations de conflits. À la lumière de l'histoire de cette politique, trois caractéristiques ont été repérées comme structurelles de l'action humanitaire : la situation d'exception, la temporalité de l'urgence et le lieu d'implication qu'est le corps de la victime. Trois conférences ont complété cette lecture généalogique. La première, donnée par Michel Agier, directeur de recherche à l'Institut de recherche pour le développement, portait sur une ethnographie des camps de réfugiés du Kenya : l'étude révèle une forme d'urbanisation et de socialisation qui échappe à l'habituelle description de populations massifiées, en même temps qu'elle met en regard du discours de compassion et de victimisation des intervenants étrangers les réalités des conflits, des identités et des stratégies des acteurs. La seconde, de Marc Le Pape, chargé de recherche au CNRS, a présenté la situation des déplacés de la région des Grands Lacs et plus particulièrement

en République démocratique du Congo : les nombreuses inconnues à propos de ces populations, à commencer par le nombre de morts et le nombre d'errants, conduisent à des luttes, dans l'espace public, dans les milieux internationaux de l'aide et dans les cercles globaux de la science, pour déterminer le nombre et la nature des victimes. La troisième, de Mariella Pandolfi, professeur à l'Université de Montréal, a montré les conditions de l'intervention militaro-humanitaire au Kosovo : l'importance de la mobilisation internationale et son extrême médiatisation, l'importation dans la prise en charge des déplacés de techniques et de concepts éprouvés ailleurs, l'institution de rapports de force avec des États délinquants, l'activisme urgentiste qui s'épuise dès la fin de la phase d'euphorie sont autant d'éléments montrant combien la dramatisation de l'intervention exacerbe les habituels traits de l'aide aux pays dominés et révèle des spécificités de ces grandes entreprises humanitaires.

- 5 Une séance de synthèse a permis de mettre en perspective les acquis des deux années. L'anthropologie peut y ouvrir un champ de recherche nouveau qui croise les questions de l'affliction et de la victime, de la globalisation et du relativisme, de l'humanité et de la déshumanisation, du camp et de la cité.
- 6 Une série de conférences ont par ailleurs été données sur ce thème à l'Institut d'études politiques de Paris, à l'Université Autónoma de Madrid et à l'Université de Québec.

Publications

- « Politiques hospitalières et pratiques inhospitalières », *Espace éthique*, 12-13-14, 2000, p. 27-28.
- Avec A. C. Defossez et V. Thomas, « Les inégalités des chances dans l'accès aux secours d'urgence », *Revue française des Affaires sociales*, 55, 1, 2000, p. 91-110.
- « The biopolitics of otherness. Undocumented immigrants and racial discrimination in the French public debate », *Anthropology Today*, 17 (1), 2001, p. 3-7.
- « Une double peine. La condition sociale des étrangers malades du sida », *L'Homme*, 160, 2001, p. 137-162.
- « Charité bien ordonnée. Principes de justice et pratiques de jugement dans les aides d'urgence », *Revue française de Sociologie*, 42 (3), 2001, p. 437-475.
- « Les scènes locales de l'hygiénisme contemporain. La lutte contre le saturnisme infantile, une biopolitique à la française », dans *Les hygiénistes. Enjeux, modèles et pratiques*, sous la dir. de P. Bourdelais, Paris, Belin, 2001, p. 447-465.
- « Culturalism as ideology », dans *Cross-cultural perspectives on reproductive health*, sous la dir. de C. Makhoul-Obermeyer, Oxford, Oxford University Press, 2001, p. 300-317.
- « La santé des immigrés et des étrangers. Méconnaissance de l'objet et objet de reconnaissance », dans *Précarisation, risque et santé*, sous la dir. de M. Joubert, P. Chauvin, F. Facy et al., Paris, INSERM, 2001, p. 187-196.
- Avec A. Morice, « Les épreuves de l'irrégularité. Les sans-papiers, entre déni d'existence et reconquête d'un statut », dans *Exclusions au cœur de la cité*, sous la dir. de D. Schnapper, Paris, Anthropos, 2001, p. 260-309.
- Dir., *Santé. Le traitement de la différence*, n° sp. de *Hommes et migrations*, 1225, 2000.
- « Repenser les enjeux de santé autour de l'immigration », *ibid.*, p. 5-12.
- Dir., *La question sociale à l'hôpital. Urgences et précarité en Seine-Saint-Denis*, Bobigny, Centre de recherche sur les enjeux contemporains en santé publique (« Rapport d'études » 3), 2001, 219 p.

- Dir., *La souffrance et l'écoute. Une gestion locale des inégalités sociales*, Bobigny, CRESPI (« Rapport d'études » 4), 2001, 340 p.
-

INDEX

Thèmes : Anthropologie sociale, ethnographie et ethnologie